



### Objectifs de l'intervention

- ▶ **Coordonner** les parcours d'insertion
- ▶ **Proposer, orienter et prescrire** les mesures et aides susceptibles de faciliter la mise en œuvre des engagements prévus dans le CER

#### Effets attendus sur les parcours des allocataires :

- ▶ Faciliter l'élaboration d'un **projet professionnel réaliste**
- ▶ Développer l'**autonomie** et de la **capacité d'agir** des allocataires, vers et dans l'environnement socio-professionnel
- ▶ Accompagner la mise en œuvre de **démarches actives vers l'emploi**



### Contenu de l'intervention du Référent Socio-Professionnel (RSP)

1 – **Diagnostic** de la situation personnelle, formalisation du **Contrat d'Engagement Réciproque (CER)** et de l'**Itinéraire d'Accompagnement Personnalisé (IAP)**

2 – **Articulation de l'accompagnement Pluridisciplinaire** par la mobilisation des ressources internes et externes.

#### RESSOURCES INTERNES :

- ▶ **Entretiens individuels**
- ▶ **Séquences collectives** sélectionnées et planifiées dans l'IAP de l'allocataire,
- ▶ **3 domaines d'intervention** avec l'appui des intervenants spécialisés :
  - **Domaine social** : problématiques sociales, développement de l'autonomie, capacités à la communication, compétences numériques
  - **Domaine professionnel** : projet, compétences, outils et démarches de recherche d'emploi, confrontation à l'environnement économique, communication professionnelle
  - **Domaine de la santé** (somatique et psychologique) : coordination des parcours de soin, explicitation des actes médicaux, groupe de parole, activités de développement personnel, ...

**RESSOURCES EXTERNES** : Mobilisation des actions du PDI, de l'IAE et des dispositifs de droit commun



### Prise en charge de l'action.

L'accompagnement est financé par le Département des Alpes-Maritimes



### Public

Cette action s'adresse aux **allocataires du RSA**, soumis aux droits et devoirs, originaires des **Délégations Territoriales 1 et 2** (Territoire Ouest).



### Durée Rythme

- ▶ Durée variable adaptée au bénéficiaire (moyenne de 6 mois)
- ▶ Minimum 1 entretien mensuel avec le référent socio-professionnel



### Lieux d'accueil REFLETS

#### Lieux principaux :

- ▶ NICE Centre PALMEIRA
- ▶ NICE OUEST ICARDO
- ▶ VILLENEUVE LOUBET

Du Lundi au Vendredi de :  
8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30



### Contact

#### Référent de l'action :

Cédric TARDITTI

#### Permanence administrative :

04 93 22 73 24

[referent.contact@reflets.asso.fr](mailto:referent.contact@reflets.asso.fr)

PHASE EN  
AMONT

ORIENTATION  
TRI - ETIC

NATURE DES  
ACTIVITES

Exemple de  
parcours pour un  
CER de 6 mois

SEMAINE  
1 à 2

Accueil et  
contractualisation

### DIAGNOSTIC

Evaluation situation personnelle, points forts,  
difficultés, potentiels, attentes et besoins

### CONTRAT D'ENGAGEMENT RECIPROQUE

Objectifs, durée et orientations du parcours

### ITINERAIRE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

Contenus et planification de l'accompagnement

ENTRETIEN  
Individuel

Référent  
socio-  
professionnel

Possibilité de REORIENTATION

### ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE

- ➡ Lever les freins à l'insertion
- ➡ Mettre en œuvre un parcours vers l'emploi

### Coordination des parcours et suivi des allocataires

SEMAINE  
3 à 26

Mobilisation de l'équipe  
pluridisciplinaire des 3  
domaines d'intervention  
(en complémentarité du PDI)

- ▶ Accompagnement des  
allocataires à l'autonomie
- ▶ Développement  
économique d'activité  
existante
- ▶ Sollicitation des réseaux  
de partenaires
- ▶ Mobilisation des actions  
du PDI, de l'IAE et de droit  
commun

ENTRETIENS  
INDIVIDUELS

1 rencontre par  
mois à minima

SEQUENCES  
COLLECTIVES  
(APP)

- ▶ Ateliers  
thématiques
- ▶ Activités  
extérieures
- ▶ Session de  
remobilisation

ACTIONS  
D'URGENCE

Au terme de  
la durée du  
CER

### SORTIE du dispositif RSA

Motifs de sortie : Insertion sociale, Emploi, Formation,  
Sortie du cadre légal du dispositif RSA

ou RENOUELEMENT du CER / REORIENTATION

ENTRETIEN  
Individuel

MAJ le 07/09/2022 - V1



3 chemin des Travaux  
Le Colombier  
06800 CAGNES-SUR-MER



04 93 20 66 40  
04 92 02 76 24



www.reflets.asso.fr  
contact@reflets.asso.fr